



FÉDÉRATION MUSICALE
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

LIAISON04

journal d'infos des adhérents

Gratuit

Mai 2013

INFO FEDE04

CONGRES DE LA CMF

Election
au Conseil d'Administration
de la CMF National (Paris)
du Président de la Fédé 04
M. Didier RAYNAL

FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA FÉDÉRATION

**Dimanche
16 juin**

gymnase des marres à Sisteron

Déroulement de la journée :

9h00 : Accueil des musiciens

9h30 : **Stage d'Orchestre**

12h 30 : Repas (Auberge Espagnole)

15h : Concert de GALA

Bienvenue

LES COPAINS D'ABORD DU PAYS DIGNOIS

Les Copains d'Abord du pays DIGNOIS,
c'est la Passion de la Musique et
le plaisir de la partager avec vous !



Pour nous contacter

M. FANTO François
24, Chemin du Marquis
Quartier le Moulin
04000 Digne Les Bains
Tél : 04.92.31.03.83.
Portable : 06.03.54.66.74.
Mail : francois.fanto@hotmail.fr

112e congrès national de la CMF

Organisé à Valençay (36) par la Fédération musicale de la Région Centre, avec le soutien de la ville de Valençay et du Crédit Mutuel, le congrès 2013 de la CMF s'est déroulé les 17, 18, 19 et 20 avril derniers.

veuillez trouver ci joint quelques infos.

CMF Assurance Nouvelle procédure

La CMF assurance, enregistre une progression constante de la charge sinistre en nombre et en euros, alors même que le nombre d'adhésion reste stable (600 interventions en 2012)
Pour conserver un prix attractif et pour rembourser ce qui est conforme au contrat, notre assureur installera au 1er mai 2013, une nouvelle procédure
+ de 150€ de réparation 2 devis
- de 150€ de réparation 1 devis
+ de 1500€ de réparation il faut faire une expertise (télé expertise, 4 photos)

Pour la déclaration d'un sinistre il faudra faire parvenir la liste des musiciens assurés avec l'instrument, la marque et le numéro, une copie de la carte d'identité de l'assuré s'il s'agit d'un instrument n'appartenant pas à l'association

Mandat exclusif d'étude et de placement auprès de DGV Courtage

Réaliser une nouvelle étude technique et financière du contrat nous permettant de faire un appel d'offre auprès de majors de la profession et également de SERENIS afin d'obtenir plus de rémunération de la part de l'assureur: de l'ordre de 10% supplémentaires, redistribuée au réseau sous la forme de commission d'indication dans sa totalité.

Rapport financier

l'exercice clôturé au 31/12/2012 présente un montant total du **bilan de 945 205€**

Chiffre d'affaires: 255 274€
Résultat net comptable de 4 187€

Ce résultat ne doit pas masquer le déficit structurel d'exploitation de - 47 214€ en 2012, contre -75 261€ en 2011

Nécessité que de nouvelles recettes viennent équilibrer les prochains comptes de résultat, afin de mener à bien les projets de développement de la CMF, d'autant que les ministères, ne rassurent pas après des baisses successives de 11% puis de 43% en 3 ans.

Les nouvelles cotisations 2013

65€ de part fixe
1€35 par musiciens
0€25 par élèves

Election et renouvellement du tiers sortant du CA

126 votants (120 votants et 6 nuls)

Ile de France	Denise AMODIO	109
Guadeloupe	Philippe FOURNIER	58
Pays de la Loire	Daniel BART	105
Picardie	Michel BRISSER	88
Poitou Charentes	Jean marie DAZAS	101
PACA	Didier RAYNAL	115
Rhône Alpes	Robert COMBAZ	108
La Réunion	Josèphe GUIDAT	115

Prochain Congrès

GERARDMER

AG Extraordinaire

Nouveaux statuts

Article 3

La reconnaissance de ces fédérations de membres par la CMF ne peut être acquise que si tous les membres de ces fédérations sont adhérents à la CMF.

Article 5

La CMF est administrée par un CA de 24 membres au moins et 32 au plus.
Renouvellement a lieu tous les 4 ans

Règlement intérieur

1.2 L'appellation des fédérations

Les appellations des fédérations prévues à l'article 3 des statuts et constituant le réseau CMF seront: Au niveau confédéral:

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

dans l'ordre d'importance décroissante, du rang supérieur au rang inférieur, au niveau national, interrégional, régional, interdépartemental, départemental ou groupement

CMF Nom de la structure

Les fédérations *adoptent la charte graphique de la CMF*

1.3 La reconnaissance d'une fédération

Cette reconnaissance et cet agrément ne sont possibles que si tous les membres de ces fédérations sont adhérents à la CMF

Article 2

La cotisation annuelle sera recouvrée auprès des adhérents dans le courant du 4ème trimestre de l'année civile pour l'année budgétaire qui suit et qui s'échelonne du 1er janvier au 31 décembre

Le montant de la cotisation, exigible au 1er janvier, devra être réglé à la CMF avant le 1er mars de l'année budgétaire.

Le règlement des cotisations devra être accompagné de tous les renseignements administratifs demandés par la CMF.

Article 7

Toute communication avec un adhérent doit donner lieu, impérativement, à une information auprès de toutes les structures intermédiaires.....

Article 9 CA et Bureau

9.1 Election des représentant du collège des régions

1 titulaire et un suppléant par région administrative métropolitaine française.

9.2 Election des représentants du collège des adhérents

Les délégués aux votes de toutes les fédérations reconnues par la CMF citées à l'article 3 des statuts élisent les représentants des adhérents de la CMF au CA de la CMF dont le nombre est de 9 titulaires et de 9 suppléants au moins.

.....

Les délégués aux votes sont mandatés par leur fédération d'origine, à raison d'un pour 50 adhérents ou fraction de 50 adhérents qu'elle regroupe à l'exercice précédent l'AG.

La Claire Fontaine fait son CINEMA

Chansons de Films Spectacle Mis en Espace

Direction musicale et chœur de jeunes **Clément ESPOSITO**
 Chœur d'adultes Dir : **Didier JAOUÏ**
 Chœur d'enfants Dir : **Danièle MARTEL**
 Ecole de musique de **FORCALQUIER** Dir : **Marie-Line LASSINO**
 Pianiste **Romain MOULLE**
 Sections : Théâtre d'Anne-Marie **BONNET**
 Arts plastiques de Richard **BONNET**
 Cinéma-audiovisuel de Denise **LORRY**

Mise en scène **Frank GETREAU**
 Création lumière **Franchise ROLLAN**
 Création vidéo **Richard BONNET**
 Maquillage **Manon RAMADOUR**
 Régie son **Dominique CLEMENT**
 Avec la complicité des élèves du Lycée A. David-Neel

Jeudi 9 mai 2013 - 17 h 30
La Bonne Fontaine - FORCALQUIER

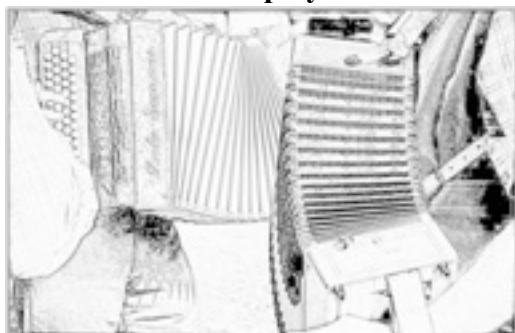
Entrée 12 € - Tarif jeunes 5 € - Gratuit moins de 12 ans
 Réservation 10 € au local Automne d'Azur place du Bourguet

4 mai 20h30 palais des congrès à Digne

ACADÉMIE D'ACCORDÉON

Dimanche 5 mai : Rousset(13) spectacle de danse et musique avec Sébastien Bourrely, (galoubet tambourin, Laurent Quaranta (danseur sur fauteuil roulant), Cécilia (accordéon et danse).

17h00 salle polyvalente



Mercredi 8 mai: cérémonie du 8 mai avec l'harmonie Orphéon Lavande

Dimanche 12 mai: concours de l'UFOLEA à la salle des Gavots à Digne les Bains

vendredi 24 mai: participation au gala donné au profit des enfants de Tchernobyl à Sisteron.

Samedi 25 mai: voyage et concert en Italie pour récompenser les piémontais qui ont honorés leur pays hors de la frontière.

SISTERON

Les touristes des Alpes
Concert de pentecôte

samedi 18 mai

rue de Provence à 17h
 avec cette année l'harmonie de Laragne



QUADRILLE SISTERONNAIS FANFARE DU BOUMAS

soirée humanitaire

le 24 mai à partir de 18h30

à la salles des sport des marres.
 en partenariat avec **les Touristes des Alpes**



Société Musicale de Forcalquier

Samedi 25 mai à 19h30

Concert Place du Bourguet (Forcalquier)



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DES MÉES

propose

Dimanche 26 mai à 15h, salle de cinéma des Mées, deux pièces de théâtre jouées par les enfants.

Entrée gratuite.

Samedi 1^{er} juin à 20h30, salle des fêtes des Mées : spectacle de fin d'année avec les musiciens, les danseurs et les enfants du théâtre : *entrée 4€ (gratuit en dessous de 10 ans)*

INFO FÉDÉRATION DES HAUTES-ALPES

L'orchestre d'harmonie de GAP, pour ses 90 ans, organise et reçoit la **musique des équipages de la flotte de Toulon**. Ils vont proposer un concert **le samedi 8 juin au Quattro à Gap**.

La billetterie est sur le site ticketnet ou dans les magasins Leclerc, au tarif de 20€ hors frais de billetterie.

Par contre je vais avoir des places, situées "dans le carré d'or" du Quattro, et je peux de ce fait, faire économiser les frais de billetterie de 2€.

Les places sont numérotées, donc pensez à me faire passer une liste avec les noms. Essayez si possible de regrouper les places et de me faire une réservation avec un règlement par chèque à l'ordre de l'orchestre d'harmonie de Gap. Les places ne seront pas remboursées en cas d'annulation.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'information au 06/74/08/56/09 ou au 06/03/56/67/49

Thierry Bigot
Président de l'harmonie de GAP



Inscriptions aux stages d'été ouvertes !



Les adhérents de la CMF bénéficient de nombreux avantages grâce aux liens développés par la CMF et ses partenaires privés.

- Associathèque

Profitez à tout moment de ce site internet développé par le Crédit Mutuel pour tous les acteurs du monde associatif : informations, conseils, guides simples et complets...

Pour connaître vos codes d'accès, merci de vous identifier sur CMF réseau : [Adhérent, identifiez vous...](#)



Fédé04

<http://fedemusicaled04.openassos.fr>

<http://fedemusicaled04.free>

contact: fedemusicaled04@free.fr

06 85 81 80 04

raynal.didier@orange.fr (président FM04)

40 Bd la chêneraie

04300 Forcalquier

Directeur artistique et Rédaction
Didier Raynal

Secrétaires de rédaction
Andrée et Bruno Proverbio

Notre Partenaire



Le bon sens
a de l'avenir

